

Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à la mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 12

Présents

Guy BATHEROSSE, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTROU et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTROU donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Alain BOUDOU et Emilie BRUNO.

1- Nomination secrétaire de séance

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le Maire propose de procéder à un vote à main levée pour la nomination du secrétaire de séance du jour

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter à main levée et nomme secrétaire de séance :

➤ Madame Catherine GREGORY

VOTANTS POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,

La Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY,



Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20260113-del1-13janv26-DE
Date de télétransmission : 14/01/2026
Date de réception préfecture : 14/01/2026

Réunion du 13 janvier 2026

**Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC**

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à la mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents

Guy BATHEROSSE, Alain BOUDOU, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTROU et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTROU donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Emilie BRUNO.

Nommé secrétaire de séance : Catherine GREGORY

2- Approbation du procès-verbal du 02/12/2025

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal des 02/12/2025 et demande si des observations sont à signaler sur leur rédaction.

Après explication de quelques acronymes, Le Maire propose de procéder à un vote à main levée pour l'approbation du procès-verbal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité :

➤ PV du Conseil Municipal du 02/12/2025

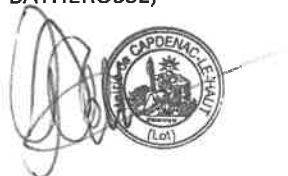
VOTANTS POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,

Le Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY



Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20260113-del2-13janv26-DE
Date de télétransmission : 14/01/2026
Date de réception préfecture : 14/01/2026

Réunion du 13 janvier 2026

Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents

Guy BATHEROSSE, Alain BOUDOU, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTROU et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTROU donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Emilie BRUNO.

Nommé secrétaire de séance : Catherine GREGORY

3-Demandes de subventions pour l'aménagement de la Place Lucter et du boulodrome

Le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Place Lucter et du boulodrome au bourg de Capdenac.

Le Maire précise que ce projet a déjà fait l'objet d'une demande de subventions pour 2025 qui a été refusée. La possibilité de réitérer la demande pour 2026 doit être effective au 15 janvier 2026.

Le travail s'étant poursuivi en 2025 autour de l'avis exprimé par les Bâtiments de France à l'occasion de la demande de permis d'aménager que nous avons obtenu, l'optimisation du dossier a conduit à la mise à jour du dossier par le cabinet d'études AQR et l'architecte paysagiste Emily Graham.

Le chiffrage a été actualisé en conséquence de la modification des agencements.

Le projet est estimé à 434 146 Euros HT, le Maire propose de solliciter l'Etat à travers la DETR ainsi que les partenaires publics, Conseil Régional, Conseil Départemental et Agence de l'Eau.

Le maire propose le plan de financement suivant

Dépenses

Estimation des travaux 396 183.00 € HT

Maitrise d'œuvre 37 963.00 € HT

Total..... 434 146.00 € HT

Accuse de réception en préfecture 046-214600553-20260113-del3-13janv26-DE Date de télétransmission : 14/01/2026 Date de réception préfecture : 14/01/2026
--

Recettes

Etat- DETR : 30%.....	130 243.80 € HT
Région 10%.....	43 414.60 € HT
Département 20%	86 829.20 € HT
Agence de l'eau 5%.....	21 707.30 € HT
Commune 35%	151 951.10 € HT
Total	434 146.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet ainsi que le plan de financement proposé et mandate le maire pour déposer les dossiers de demande de subventions auprès des partenaires publics.

VOTANTS POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,

La Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY



Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20260113-del3-13janv26-DE
Date de télétransmission : 14/01/2026
Date de réception préfecture : 14/01/2026

Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents

Guy BATHEROSSE, Alain BOUDOU, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTROU et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTROU donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Emilie BRUNO.

Nommé secrétaire de séance : Catherine GREGORY

4- Création d'un poste d'agent de maîtrise

Le Maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire expose qu'un agent dans le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe peut prétendre à l'avancement dans le grade d'Agent de maîtrise suite à son admission sur la liste d'aptitude de la promotion interne au titre de la session 2025 (arrêté N°25-11-27 du service gestion des carrières du CDG46 fixant la liste d'aptitude donnant accès au grade d'agent de maîtrise sans examen professionnel par voie de promotion interne en date du 26/11/2025).

L'incidence pour l'agent est de 19,68€ brut mensuel et donc de 29 € par mois pour la commune (salaire + frais patronaux) soit 348€ annuels. En l'occurrence, le salaire mensuel brut sera porté à 207,04€

Le Maire propose de créer le poste au 1^{er} février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à la majorité la proposition du Maire.

VOTANTS POUR : 5 CONTRE : 4 ABSTENTIONS : 4

Et décide de

- Créer le poste d'Agent de maîtrise Territorial au 1^{er} février 2026
- De mandater le Maire pour nommer l'agent au 1^{er} février 2026
- De fermer le poste d'Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe au 31 janvier 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,



La Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY

Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20260113-del4-13janv26-DE
Date de télétransmission : 14/01/2026
Date de réception préfecture : 14/01/2026

Réunion du 13 janvier 2026

**Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC**

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents

Guy BATHEROSSE, Alain BOUDOU, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTROU et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTROU donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Emilie BRUNO.

Nommé secrétaire de séance : Catherine GREGORY

**5-Conventions Partenariat Association Le Pluriel
2025 et 2026 pour l'émission « Antenne d'Oc » et la
bibliothèque**

Le Maire présente le partenariat avec l'association pour l'émission « Antenne d'Oc » à laquelle participe notre agent bibliothécaire.

Le Maire donne lecture de cette convention pour 2025 et 2026.

Le Maire propose de signer ces conventions de partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la proposition et mandate le Maire pour signer les conventions avec l'association Le Pluriel.

VOTANTS

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,

Le Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY



Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20260113-del5-13janv26-DE
Date de télétransmission : 14/01/2026
Date de réception préfecture : 14/01/2026

**Département du Lot
Arrondissement de FIGEAC
Canton de Figeac Ouest
Commune de CAPDENAC**

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an Deux Mil vingt-six, le treize janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 janvier 2026, s'est réuni à la mairie, à 18 heures 30 minutes en session ordinaire, sous la présidence de Guy BATHEROSSE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents

Guy BATHEROSSE, Alain BOUDOU, Valérie BOULESTIN, Catherine GREGORY, Annie IMBERT, Georges ISSIOT, Mylène LASFARGUES, Lucien OLIVER, Philippe RIMBAUD et Josiane SENAC.

Absents excusés

Guy CAVALIÉ, Nicolas ESPINACO, Jacques MAUREL-CHARTRON et Marie SULKOWSKI.

Nicolas ESPINACO donne pouvoir à Mylène LASFARGUES

Jacques MAUREL-CHARTRON donne pouvoir à Catherine GREGORY

Marie SULKOWSKI donne pouvoir à Philippe RIMBAUD

Absents

Emilie BRUNO.

Nommé secrétaire de séance : Catherine GREGORY

6- Autorisation ouverture fenêtre immeuble VIDAL

Le Maire présente la demande du propriétaire de la maison mitoyenne (parcelle C311) au bâtiment de la Mairie, Place Lucter. Cette demande concerne la réouverture d'une fenêtre existante qui a été murée.

Le Maire précise que le propriétaire prend à sa charge les réparations et la responsabilité des travaux du mur.

Le Maire propose d'accepter la demande de réouverture de cette fenêtre avec les conditions évoquées par le propriétaire.

Le Conseil valide à l'unanimité.

VOTANTS POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Guy BATHEROSSE,

Le Secrétaire de séance,
Catherine GREGORY

The image shows a circular official seal of the commune of Capdenac-le-Haut, Lot. The seal features a central emblem with a tree and a building, surrounded by the text 'Mairie de CAPDENAC-LE-HAUT' and 'Lot'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.

Accusé de réception en préfecture 046-214600553-20260113-del6-13janv26-DE Date de télétransmission : 14/01/2026 Date de réception préfecture : 14/01/2026
--